

MONDOUBLEAU MAGAZINE D'INFORMATIONS

N°78
JANVIER
2023



SOMMAIRE

MOT DU MAIRE 3

VIE COMMUNALE 4-8

CADRE DE VIE 9-11

VIE LOCALE 12-15

**AIDE SOCIALE
ET PRÉVENTION SANTÉ 16**

EDUCATION 17-18

VIE ASSOCIATIVE 19-20

FESTIVITÉS 21-24

INFOS PRATIQUES 25-26

2

CONSEIL MUNICIPAL 27-29

EXPRESSION DES ÉLUS 30

DERNIÈRE HEURE 30

ETAT CIVIL 31

HOMMAGE 31

CALENDRIER 32

INFOS MAIRIE

Jours et horaires d'ouverture

Lundi : 8h30 - 12h15 / 14h - 17h

Mardi : 8h30 - 12h15 / fermée au public

Mercredi : 8h30 - 12h / fermée

Jeudi : 8h30 - 12h15 / 14h - 17h

Vendredi : 8h30 - 12h15 / 14h - 17h

Contact

☎ : 02 54 80 90 73

Courriel : mairie@mairiedemondoubleau.fr

Retrouvez toutes les informations sur le site :
mairie-mondoubleau.com

<https://www.facebook.com/mairiemondoubleau/>



IntraMuros



QR Code
de la borne tactile

Directeur de la publication : Jean-Claude Thuillier, Maire de Mondoubleau

Rédaction : Jean-Claude Thuillier, Fanny Mazeaud, Odile Capitaine, Claude Boulay, Isabelle Brette.

Impression : Imprimerie Gravé – Vibraye (72) / Tirage en 950 exemplaires.

Pour contacter la rédaction : 02 54 80 78 18,

Mairie – 1, place du Marché - 41170 Mondoubleau isabelle@mairiedemondoubleau.fr

Couvertures 1 et 4 : Décoration et sapin de Noël © Jean-Jacques Biet



Chers concitoyennes et concitoyens,

Temps fort de retrouvailles familiales et amicales, chaque fin d'année est l'occasion de faire un bilan, puis de se tourner vers l'année nouvelle avec de nouveaux projets.

A Mondoubleau, c'est l'installation d'une nouvelle équipe municipale qui a marqué le début de cette année 2022, et de nombreux changements dans les services communaux ou intercommunaux. Pour les nouveaux élus, cette première année de mandat a été celle de la mise en place des projets, dans le respect des capacités financières de la commune. Bien qu'elle joue un rôle de centralité important pour le territoire, qu'elle concentre une grande partie des services à la population, Mondoubleau dispose, une fois toutes les charges de fonctionnement assurées, d'une capacité d'autofinancement limitée. La charge des emprunts contractés au cours des années passées pèse encore sur ce budget, et ceci jusqu'en 2035. Aussi, les investissements doivent-ils être réalisés avec une grande prudence, et programmés en fonction de leur impact sur la revitalisation de la commune.

C'est dans cet esprit que la municipalité souhaite répondre en 2023 à l'appel à projets de la Région Centre Val de Loire pour la création d'un Tiers-Lieu de Compétences (cf. p. 7). Ce Tiers-Lieu pourrait se situer dans la friche commerciale de la Place du Mail. L'ensemble des acteurs économiques et associatifs (agriculture, environnement, métiers d'art...) consultés pour construire ce projet sont enthousiastes, car il répond à un vrai besoin sur le territoire : besoin en formation, mais aussi besoin d'un travail collectif pour répondre aux défis de demain. Changement climatique, effondrement de la biodiversité, crise énergétique, nécessitent de nous retrousser les manches ensemble pour trouver et mettre en œuvre des solutions.

Ce projet de Tiers-Lieu est inscrit dans la convention que la commune et la Communauté de Communes signeront avec l'Etat dans le premier trimestre 2023, dans le cadre du Programme Petites Villes de Demain, qui inclut également les études de circulation en centre-ville, les projets de restauration et de valorisation touristique du patrimoine.

Tout au long de cette année, la municipalité a tenu à renforcer les liens avec la Communauté de Communes des Collines du Perche (CCCP), car tous les dossiers dont celle-ci a la responsabilité concernent les habitants de Mondoubleau. Education, accès aux soins, maintien des services publics, emploi, précarité et isolement, violences intra-familiales, développement économique : les élus de la commune suivent de près l'ensemble des dossiers traités au niveau communautaire.

La commune a engagé également un travail de concertation régulier avec vous, les habitants. Nous continuerons en 2023 à vous inviter régulièrement à des réunions publiques, qui ne sont pas des réunions électorales, mais des temps d'information, de questions, de débats, dans le respect de chacun. Nous souhaitons aussi vous impliquer dans des projets comme les Journées du Patrimoine, des journées de jardinage ou de nettoyage, les commémorations, les temps de fêtes aussi, où chacun de vous peut partager ses savoir-faire, son temps, ses idées, au bénéfice de tous. N'hésitez pas à vous faire connaître si vous avez des envies, des idées ou du temps à donner.

En cette fin d'année, nous tenons à remercier les agents communaux, au secrétariat et dans les services techniques, qui, chaque jour, mettent en œuvre les projets, assurent l'accueil, les nombreuses tâches administratives et les travaux. Nous sommes heureux de faire équipe avec eux.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très belle année 2023. .

Jean-Claude THUILLIER

VIE COMMUNALE

- LE PERSONNEL COMMUNAL

1 départ et 2 arrivées

Emmanuel Pasteau, agent des espaces verts a terminé son contrat en septembre dernier.

2 nouveaux employés municipaux ont été recrutés au service des espaces verts de la commune de Mondoubleau.



NINO WIEDEMANN

Nino Wiedemann est arrivé aux services techniques le 1^{er} août 2022, en contrat emploi aidé à 35h pour une durée de 12 mois. Il a déjà travaillé dans des entreprises privées et des collectivités.



HUGO TOUCHEBOEUF

Au 1^{er} septembre dernier, Hugo Toucheboeuf est rentré dans la vie active après une saison à la commune de Vendôme.

- LE PERSONNEL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

4



ERIC BAUSSIER

Directeur Général des Services. Il assure les échanges entre les élus décisionnaires et les équipes administratives. C'est également un interlocuteur important pour les liens entre commune et intercommunalité.



ANNABELLE LEROY

Annabelle Leroy est arrivée au 1^{er} septembre dernier. Elle est chargée de l'urbanisme et mise à disposition des communes, du syndicat des rivières des Collines du Perche et du syndicat intercommunal des circuits équestres et pédestres du Perche pour leur gestion administrative.

ROMAIN FOUGERON

Directeur de l'espace France Services, il assure le lien avec les divers partenaires, veille à la promotion du dispositif auprès des habitants.

THOMAS MAGNIEZ

Conseiller numérique, aide les habitants à la Gare et à la médiathèque.

CHRISTOPHE HENRY

Développeur économique. Il est chargé du lien avec les entreprises pour la Communauté de Communes des Collines du Perche.

Directeur technique : chargé de l'entretien du patrimoine bâti, de la voirie et des équipements. Arrivée prévue début 2023.

Directrice de l'espace de vie sociale : chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique d'animation sociale et éducative de la communauté de commune. Arrivée prévue début 2023.

- COMMUNICATION

Afin de toujours mieux partager les informations avec les habitants, plusieurs décisions ont été prises par la municipalité :

- Compléter les bulletins municipaux de janvier et juillet par la diffusion de doubles feuilles A4 à l'automne et au printemps, où seront condensés décisions, infos et calendrier.

- S'abonner au service Intramuros, adopté également par la Communauté de Communes des Collines du Perche, qui permet à tout détenteur d'un smartphone de recevoir très régulièrement les informations, après téléchargement de l'application.

- Remplacer le panneau lumineux de la place du Marché, qui ne fonctionnait plus. Le nouveau panneau plus performant, à LED couleur, commandé auprès de la Sté Prismaflex de Haute-Rivoire (69) pour un montant de 19 187 €, sera mis en place dès réception.

Le Hubleau

Le Hubleau qui abrite l'Office de tourisme, place du Marché, est aussi pour les Mondoubletliers, et pas seulement pour les touristes, un lieu accueillant pour trouver de très nombreuses informations. Il a été inauguré le 3 décembre dernier.

Tiers-lieu touristique et associatif à Mondoubleau

C'est quoi ce tiers-lieu ?

Le Hubleau est un espace ouvert à toutes et à tous, de partage et d'information où on peut venir pour faire connaissance, discuter, apporter des idées, des suggestions permettant de contribuer à l'animation et à la promotion du territoire mais également de favoriser le bien vivre ensemble.

Porté par l'Association Pays du Perche en Loir et Cher, le lieu prend vie en collaboration avec l'Echalier

et l'association de la Commanderie d'Arville, avec le soutien de la Communauté de Communes.

Vous y serez accueillis chaleureusement par Coralie, salariée de Pays du Perche en Loir et Cher, ou par des bénévoles des différentes associations.

Qu'est-ce qu'on y trouve ?

UN lieu, TROIS espaces :

L'Office de Tourisme des Collines du Perche où l'on peut s'informer sur les activités et visites à faire sur notre territoire et acheter produits locaux, alimentaires et artisanaux. L'idéal pour faire des cadeaux !

La Librairie de l'Echalier où sont en vente des livres neufs et d'occasion, pour petits et grands.

Un Espace Numérique où un ordinateur est à disposition avec une connexion internet. Des ateliers liés au numérique y auront lieu prochainement en lien avec d'autres acteurs du territoire.

N'hésitez pas à vous y rendre, partager vos rêves et discuter, vous serez accueillis avec grand plaisir !

Où trouver le Hubleau ?

22, place du marché à Mondoubleau, à côté de l'église

Horaires d'ouvertures :

Les matinées de marché lundi et samedi matin de 9h30 à 12h30

Le mercredi toute la journée de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30

Le vendredi après-midi de 14h à 17h30

Tél. : 02 54 80 96 16/ 07 67 53 82 81

Le site Internet avec les infos du territoire et l'agenda des événements : <http://perche-loiretcher.fr/>

Sur facebook :

Pays du Perche en Loir et Cher (ou Perche 41)

Tiers-lieu soutenu par :



- AVENIR DE MONDOUBLEAU : UN TRAVAIL DE PROGRAMMATION SUR LE LONG TERME

Petites Villes de Demain, Petites Cités de Caractère, Plan Guide, Tiers-Lieu de Compétences... Autant de termes parfois obscurs, qui cachent un travail de réflexion et une programmation des projets sur le long terme. Essayons d'y voir un peu plus clair dans les sigles, les programmes et les projets...

Petites Villes de Demain : un dispositif de l'Etat

Depuis avril 2021, la commune de Mondoubleau a été retenue par l'Etat comme « Petite Ville de Demain » (PVD), reconnaissant ainsi à la commune un rôle de centralité pour le territoire, mais aussi des signes de fragilité. Ce repérage par l'Etat laisse espérer que des moyens particuliers lui soient donnés pour sa revitalisation.

Plusieurs réunions avec le nouveau sous-préfet de Vendôme, M. François JOUFFROY, ont permis d'avancer sur la mise en place de la convention-cadre PVD qui doit être signée prochainement avec l'Etat et qui définira les grandes orientations stratégiques et les actions prioritaires.

6

Cette convention est construite en lien étroit avec la Communauté de Communes des Collines du Perche, autour de cinq axes :

- La redynamisation économique, grâce à la création d'un Tiers-Lieu de Compétences (TLC), lieu de vie, de formation, de soutien aux entreprises (cf. ci-dessous).
- L'amélioration de la circulation dans le centre-ville et le développement des mobilités douces.
- La rénovation des logements anciens. Des études thermiques ont été démarrées sur les logements communaux. Par ailleurs, la commune étudie avec la Communauté de Communes la possibilité de mettre en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Revitalisation Rurale (OPAH-RR) sur le territoire des Collines du Perche.
- La mise en valeur patrimoniale et touristique



Petites villes
de demain

de la commune, qui s'appuie notamment sur l'homologation comme Petite Cité de Caractère (PCC) (cf. ci-dessous).

- Le maintien des services et des équipements publics. La rénovation de la piscine et la construction d'une nouvelle école intercommunale actuellement à l'étude sont deux projets prioritaires de la CCCP.

Pour construire ces projets, les élus se nourrissent du Plan Guide élaboré avec le Conseil Architecture Urbanisme et Environnement du Loir-et-Cher (CAUE41), travail qui aboutira en janvier par la publication de six grands panneaux, compte-rendu des deux journées réalisées les 14 juin et 12 juillet 2022, qui ont rassemblé une quarantaine de personnes, acteurs du territoire. C'est à la fois un diagnostic et une projection vers l'avenir, pour imaginer le Mondoubleau de demain.

Le programme PVD et le Plan Guide du CAUE seront présentés en détail aux habitants lors d'une réunion publique le 20 janvier à 19 h.

Le Tiers-Lieu de Compétences

Lors du Conseil municipal du 3 octobre 2022, les élus ont pris la décision de répondre, en consortium avec d'autres partenaires, à l'appel à projets de la Région Centre-Val de Loire, pour obtenir les moyens de créer un « Tiers-Lieu de Compétences », qui pourrait être situé dans l'ancienne friche commerciale de la Place Saint-Denis.

« Tiers-Lieu de Compétences » est le terme utilisé par la Région Centre Val-de-Loire pour décrire des lieux qui doivent être à la fois :

- des « tiers-lieux », c'est-à-dire, des lieux rassemblant plusieurs structures, très ouverts et vivants, où les projets sont construits au plus proche des besoins des habitants.

- des pôles de développement de « compétences » : c'est-à-dire des lieux de formation professionnelle, d'échanges de savoir, d'adaptation des formations aux besoins des entreprises, etc.

La Région Centre Val de Loire souhaite que les candidatures soient présentées en « consortium », regroupement d'acteurs locaux vraiment engagés

dans le projet. Afin de construire ce consortium, la commune mobilise depuis plusieurs mois les acteurs publics et privés intéressés : les représentants du monde agricole, dont l'antenne Perche de la Chambre d'agriculture ; les associations environnementales (Perche Nature, Athéna, Maison botanique), le secteur de la formation, de l'insertion (Mission locale, projet Au fil du Perche), les chambres consulaires, les spécialistes du patrimoine et du bâti ancien (Maisons Paysannes de France), les métiers d'art (Résonances Nomades et son projet autour de la lutherie), les entreprises, etc. Plusieurs de ces partenaires se sont déjà déclarés prêts à emménager dans le Tiers-Lieu et à y développer leurs activités.

Avec le soutien de la Région, la commune a fait appel, depuis le 1^{er} novembre, à une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (Guy Soudjian du Cabinet Thelemya et Hadia Devogel-Belkacemi, architecte de l'Atelier Popeline) pour construire ce projet, chiffrer les travaux nécessaires, et parvenir à ce que le consortium dépose à la Région le dossier de candidature.

L'étude de circulation et l'enfouissement des réseaux

La revitalisation du centre-bourg de Mondoubleau passe par une amélioration de la circulation et un meilleur partage de l'espace entre piétons, vélos et véhicules motorisés.

Dans ce but, deux études seront menées par l'ATD 41 (Agence Technique Départementale) en 2023 pour établir un nouveau plan de circulation et sécuriser la rue Gheerbrant, rue dans laquelle, par ailleurs, seront enfouis tous les réseaux aériens, électriques et de télécommunications avec installation d'un nouvel éclairage public.

Les travaux d'enfouissement des réseaux prévus au cours du 1^{er} semestre 2023 dureront plusieurs mois ;

ils imposeront une coupure de la circulation dans la rue Gheerbrant pendant près de 2 mois. Un plan de déviation sera mis en place.

Par ailleurs, afin de permettre aux habitants d'utiliser davantage les vélos pour circuler d'une commune à l'autre, la CCCP travaille à la mise en place d'un réseau de voies vertes.

Ce schéma sera dessiné en cohérence avec le schéma départemental de mobilité douce et le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale des Territoires Vendômois qui réunit les trois communautés de communes du nord du Loir-et-Cher).

La rue Gheerbrant avant et actuellement



Petites Cités de Caractère : un pas de plus vers une homologation

Le 13 décembre, le conseil national des Petites Cités de Caractère a examiné le dossier de la commune de Mondoubleau pour la désigner comme « homologable ». Jusqu'alors, les instances de ce réseau, qui rassemble des villes de moins de 6000 habitants dont le patrimoine peut être un levier de revitalisation, attendaient de la part de la commune des informations complémentaires sur son Programme Pluriannuel de Valorisation des Patrimoines.

Début décembre, la municipalité a remis aux instances des Petites Cités de Caractère un document résumant ce programme, construit en cohérence avec le programme Petites Villes de Demain. Les délais d'impression du bulletin municipal n'ont pas permis d'y faire figurer la décision du conseil national. RDV dans le prochain bulletin !



8



Maison restaurée avec l'aide de la Fondation du patrimoine.

Journées du Patrimoine 2023 : Devenez « guide-habitant » !

La municipalité, en lien avec l'Office de tourisme, souhaite participer aux prochaines Journées du Patrimoine, les 17 et 18 septembre 2023. Elle souhaiterait, pour cela, mobiliser les habitants eux-mêmes pour que, ce jour-là, ils « racontent » leur commune et la fassent visiter. Le projet sera construit

tous ensemble, au fil de l'année.

Tous ceux qui sont intéressés pour faire partie du groupe « Mondoubleau se raconte – Journées du Patrimoine 2023 – 17 et 18 septembre 2023 » peuvent se signaler à la mairie.

Les trognes de la médiathèque



Le 18 novembre, comme chaque année, la médiathèque Jules Verne a réuni un groupe d'habitants autour de l'artiste et botaniste Dominique Mansion, pour la taille annuelle de la trogne installée il y a 20 ans au titre du 1% culturel, lors de la construction du bâtiment. Et comme chaque année, une pousse a été collée dans le livre d'or. Pour Dominique Mansion, installer et entretenir ces trognes devant la médiathèque, c'est encourager à respecter les arbres et le bois, œuvres aussi importantes que les œuvres littéraires.

De nouveaux arbres pour le Parc Consigny

Avec l'aide du nouveau directeur de Perche Nature, Florian Vincent, forestier de formation, et les conseils d'Etienne Monclus de la Maison botanique, la municipalité réfléchit au choix de planter trois nouveaux arbres, adaptés à notre région mais aussi aux changements climatiques qui se font déjà sentir. Il s'agit pour la commune de remplacer ceux qui avaient dû être abattus pour résoudre le problème récurrent des chenilles processionnaires qui, chaque année, amenaient à fermer le parc aux périodes les plus propices aux promenades.

Plusieurs pistes sont envisagées : cormier, sorbier des oiseaux, chêne, bouleau, érable, noisetier... .

Trees Everywhere

La deuxième tranche de plantation d'une forêt dense aux Prés Barrés, réalisée par l'entreprise Treeseve (Ex Trees Everywhere) aura lieu entre le 5 et le 18 janvier 2023.

Cette entreprise (<https://treeseve.eu/>) agit comme un maître d'œuvre pour mettre en place des projets de plantation dense et diversifiée. L'offre est clé en main, de la recherche du terrain à l'organisation de la plantation, jusqu'à la démarche de certification. Les entreprises financent l'intégralité des coûts dans le

cadre de leur politique RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise) ou leur stratégie Climat.

Centre de loisirs, écoles et habitants sont invités à participer aux plantations les 11, 12 et 14 janvier 2023.

Biodiversité : inventorier et protéger

Les abeilles ont déménagé



Le 22 octobre, Jean-Claude Tourte, apiculteur référent pour le rucher communal, et Joël Veau, habitant de Mondoubleau, menuisier retraité passionné d'apiculture, ont déménagé deux des trois ruches (la rouge et la verte) jusqu'au nouveau site, à l'extérieur de l'agglomération, dans la prairie communale dite de La Sapinière.

La troisième ruche (la bleue), dont les habitantes n'ont pas supporté l'hiver 2022, sera installée au printemps, et tout sera fait pour qu'un nouvel essaim y trouve domicile.

Le nouvel emplacement présente toutes les conditions pour que les abeilles y soient tranquilles, et y trouvent les plantes dont elles ont besoin pour s'alimenter et produire du miel.

De nouvelles journées APidays seront organisées au printemps par la commune et les apiculteurs du territoire, pour sensibiliser enfants et adultes à la nécessité de protéger les abeilles et donc notre environnement.



Les chauves-souris

23 espèces de chauves-souris différentes vivent en région Centre-Val de Loire, combien vivent à Mondoubleau ?



L'association ATHENA (Association pour les Terroirs les Hommes Et la Nature) va réaliser une étude afin d'améliorer les connaissances sur les chauves-souris qui fréquentent la commune. Cette étude sera réalisée au cours des mois de mai et

juin 2023. L'objectif est d'améliorer la connaissance de ces petits mammifères nocturnes et ainsi mieux préserver ces animaux menacés.

Des boîtiers qui permettent d'enregistrer les ultrasons des chauves-souris, seront installés sur la commune. Les élèves de l'école primaire et du collège seront aussi impliqués dans ce projet lors de séances de sensibilisation.

Si vous aussi, vous souhaitez en apprendre plus sur les chauves-souris qui fréquentent votre jardin ou la rue devant chez vous, contactez l'association !

Cette étude est réalisée grâce au soutien du Conseil Départemental de Loir-et-Cher dans le cadre du Plan Départemental en faveur des chauves-souris.

Contact :

Association ATHENA,
Lénaïg Le Nen : 06 36 29 08 99
accueil@asso-athena.fr

Si vous trouvez un animal sauvage blessé, contacter :
Office Français de la Biodiversité (OFB)

Par courrier :

17, quai de l'Abbé Grégoire.

41012 Blois Cedex
ou par téléphone :

02 54 79 81 79

ou par mail :

sd41@ofb.gouv.fr.

CIMETIÈRE : UN ESPACE À RESPECTER ET AMÉLIORER

Comme dans toutes les communes de France, le cimetière doit faire l'objet d'une réflexion particulière pour répondre à plusieurs enjeux nouveaux :

- **De nouveaux espaces pour les concessions :** les représentants des services et élus ont parcouru le cimetière, le 25 octobre afin de repérer des espaces possibles à aménager pour de nouvelles concessions. Une vingtaine d'emplacements devraient pouvoir être créés, dans les parcelles qui n'étaient pas totalement utilisées.



- **Le changement des pratiques funéraires,** qui voit se développer les crémations et les dispersions de cendres. Dans le jardin du souvenir, où sont dispersées les cendres, une plaque sera apposée, afin que les noms des disparus y soient gravés.

- **L'interdiction des phytosanitaires pour l'entretien des espaces entre les tombes et les allées :** dans de très nombreux cimetières de France, la pelouse remplace les graviers et les fleurs pérennes sont implantées entre les tombes et les arbres y sont plantés pour proposer de l'ombre aux familles qui se recueillent. Des formations sont proposées aux élus et services techniques par de nombreuses instances pour aider les communes à trouver des solutions de revégétalisation à la fois respectueuses du lieu, et compatibles avec le temps de travail dont disposent les services techniques. Des

communes ayant anticipé cette obligation depuis de nombreuses années offrent la vision de cimetières où la « renaturation » n'a rien enlevé à l'exigence de respect envers les disparus.

Les visites des élus au cimetière ont enfin permis de repérer quelques points d'entretien à améliorer (haie du caveau provisoire, buis de la chapelle, etc.)

- **Une attention au patrimoine funéraire :** un inventaire des croix métalliques datant de la fin du XIX^e, début XX^e, a été réalisé cet été par M. Pierre Martin. Ce spécialiste mayennais a tenu une conférence le 3 novembre pour expliquer tout l'intérêt de ces croix pour la connaissance de l'art funéraire, mais aussi de l'histoire des fonderies. 16 croix, sur les 135 identifiées au cimetière de Mondoubleau, proviennent ainsi de l'ancienne fonderie Genevée de Fréteval/St Ouen.



Actuellement, ces croix métalliques sont la propriété des familles. Beaucoup d'entre elles sont cassées et non entretenues. La municipalité a mis en place une procédure d'abandon sur les parcelles 9 et 10 le 4 octobre 2021. Dans deux ans, en cas de non réponse des familles, les tombes seront considérées comme abandonnées, les emplacements pourront être réattribués. La conservation de ces croix sera alors de la responsabilité de la commune.

- COMMERCE ET MARCHÉS

NOUVEAUX ARRIVÉS :



UNE BLANCHISSERIE À MONDOUBLEAU

Un nouveau commerce a ouvert ses portes sur la place du marché, au numéro 13. Gérard Barsotti vous accueille dans son pressing « C'CHIC PRESSING ». Vous pourrez y déposer draps, couettes, rideaux, couvertures, costumes, robes, manteaux... Ce commerce vous propose un autre service pour vos colis ; en effet, il est point relais « Mondial Relay ». Ses horaires d'ouverture sont du mardi au samedi 9h-13h / 15h-19h (fermeture à 18h le samedi) Pour tout renseignement, vous pouvez le joindre au 06 01 23 86 92.

DU MIEL FABRIQUÉ À MONDOUBLEAU

Joël Veau est passionné par le monde des abeilles ; il a appris à les connaître et est devenu apiculteur. Etant retraité menuisier, il a fabriqué ses ruches. Il a commencé avec 1 puis 2 puis 3... Le voici arrivé à 7 ruches ! Avis aux gourmands : maintenant, il vend son miel. Pour toute commande, vous pouvez le joindre au 06 42 84 17 25.

Son épouse vous partage sa recette de pain d'épices :

250 g de farine, 500 g de miel, 2 œufs, 60 g de beurre
10 cl de lait, 7,5 g de levure, 100 g de sucre
Gingembre, vanille, cannelle, anis étoilé, anis vert (au choix)

Cuisson 45 minutes à 160°

A vos fourneaux et bon appétit.



BURGERS

Le mardi soir à partir de 19h, Stéphane Marques s'installe devant la Mairie et prépare sur place ses burgers maison avec accompagnements, desserts et boissons. Pour vos commandes : 06 17 73 89 00

Le mercredi soir, depuis peu, un nouveau food truck est présent. Madame Dany Bruneau de Chauvigny du Perche propose différents burgers fabriqués sur place. Pour vos commandes : 06 23 12 96 27.

MATÉRIAUX COLIN

Le 7 novembre, TP COLIN 41 a ouvert sa plateforme de recyclage et vente de matériaux à la Pommeraie (à l'ancienne scierie). Elle est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h.



SUR LE MARCHÉ



RÔTISSERIE « LA GRAILLE GOURMANDE »

Chaque lundi, Didier Devel de Thoré la Rochette est présent sur la place du Marché pour vous proposer poulets et viandes rôtis accompagnés de pommes de terre, plats chauds à emporter...



L'BANIAU À BOCAUX

Il s'agit d'une épicerie ambulante. Sans emballage et local, pour une consommation plus responsable, Madame Julien de Melleray vend des produits en vrac. Elle est joignable au 06 38 03 48 27 ou baniau.bocaux.vrac@gmail.com

FRUITS & LÉGUMES

Egalement chaque lundi, Nourredine Bourassi vient de Naveil pour vendre fruits et légumes.



LECTURE PUBLIQUE : UN RÉSEAU COMMUNAUTAIRE AU SERVICE DE TOUS



Festivités

En 2022, la médiathèque Jules Verne des Collines du Perche a eu 20 ans !

A cette occasion, de nombreuses animations ont été mises en place - spectacles, heures du conte, fabrication d'un livre, fête anniversaire, etc. - et vous avez été nombreux à venir : merci !

Cette année, les quatre bibliothèques ont fêté leurs dix ans de fonctionnement en réseau et ce, majoritairement grâce aux bénévoles. Ainsi, dorénavant toutes les bibliothèques ont un nom en lien avec Jules Verne.

Animations

Des animations mensuelles sont proposées comme les séances de Bébés lecteurs (pour les 0-3 ans), lectures à l'EHPAD Les Marronniers, animation du service d'accompagnement à la vie sociale de l'association des personnes handicapées du Perche. D'autres événements rythment l'année (festival de création numérique Vagabondag(e)s, salon des Bonimenteurs, festival de contes Amies Voix).

Le réseau de lecture publique

Point lecture L'Albatros 7 rue André du Vigneau 41170 Sargé sur Bray Mardi 9h30-11h30 (nouveau !) Jeudi 16h15-18h15

Point lecture L'Atlantide 6 rue de la Mairie – Souday 41170 Couëtron-au-Perche Lundi et jeudi 15h30-17h30

Bibliothèque L'Île-à-Hélice Place de la Poste - Saint-Agil 41170 Couëtron-au-Perche Du lundi au vendredi, 10h-12h30 et samedi, 9h30-12h

Médiathèque Jules-Verne 1 place Saint-Denis 41170 Mondoubleau Lundi, jeudi et vendredi 15h-18h Mercredi 10h-12h / 14h-18h Samedi 10h-12h30

Inscriptions et collections

Quelle que soit la commune de votre domicile, vous pouvez vous inscrire et emprunter gratuitement dans toutes les bibliothèques qui composent le réseau (Mondoubleau, Saint-Agil, Souday et Sargé-sur-Braye) des livres, CD, DVD, magazines, jeux de société pour les enfants et les adultes. Ces documents sont régulièrement renouvelés.

Vous bénéficiez aussi d'un accès à des postes informatiques et à des ressources en ligne (films, musique, cours en ligne). Dans certains espaces vous trouverez également une grainothèque et la presse locale.

Animations sur le réseau de lecture publique

Tous les mois, le lundi à 9h30 au point lecture L'Atlantide à Couëtron-au-Perche Souday et le jeudi à 10h à la médiathèque Jules Verne à Mondoubleau, séance « Bébés lecteurs » d'une durée de 20 minutes - pour les enfants de 0 à 3 ans.

Tous les mois, le lundi à 11h, séance de Service d'Accompagnement à la Vie Sociale avec l'Association des Personnes Handicapées du Perche à la médiathèque - publics spécifiques.

* Samedi 1^{er} avril, 14h-17h : salon des Bonimenteurs co-organisé par L'Échalier et la lecture publique des Collines du Perche - tous publics

La médiathèque a été réalisée au début des années 2000. Son état nécessite des travaux, certains éléments s'étant dégradés avec le temps (bardages bois), d'autres n'étant plus en mesure de bénéficier d'une maintenance satisfaisante (chaudière). En outre, l'édifice présente :

- des désordres sur des éléments de sécurité (électricité, éclairage...)
- des conditions souvent inconfortables pour les occupants (chaleur excessive l'été, trop faibles températures l'hiver)
- des risques pour la conservation des collections (luminosité, infiltrations au niveau des baies en terrasse notamment).

Un cabinet a été mandaté pour étudier l'ensemble des opérations à engager au cours de l'année 2023, afin de permettre les services attendus dans cette structure.

APPEL À BÉNÉVOLES

Pour 2023, nous faisons un appel à bénévoles pour les bibliothèques de Mondoubleau, Sargé sur Bray et Couëtron-au-Perche, Souday. Si vous avez du temps libre, que vous aimez lire et partager vos lectures, que vous avez un attrait pour le contact humain et que vous êtes à l'aise avec l'outil informatique, vous pouvez nous contacter. Informations 02 54 80 75 40 / mediatheque@cc-collinesperche.fr / www.cc-collinesperche.fr

- FRANCE SERVICES, LA GARE DES COLLINES DU PERCHE

France Services est un lieu d'accueil physique d'orientation et d'accompagnement de proximité des usagers des principaux services publics qui y assurent notamment des permanences d'institutions. Les usagers y bénéficient d'un soutien, notamment pour l'emploi des outils numériques dans leurs démarches en matière d'emploi et de formation,

de montage des dossiers de retraite, d'assurance maladie, d'accès au droit, de questions relatives à la famille et aux prestations familiales ou au logement, par exemple.

Un appel téléphonique vous permettra d'être conseillé sur le partenaire qui pourra vous aider.

NOUVEAUX SERVICES :

Défenseur des droits : Une fois par mois (jour encore en négociation) pour tous vos soucis en lien avec une administration.
Juriste du CDAD 41, le lundi après-midi une fois par mois, pour tout souci lié aux droits.

France
services

France Services



La gare des Collines du Perche



*Je suis accompagné pour effectuer
mes démarches en ligne*

* Lundi 9h00-12h30 13h30 -17h30
* Mardi 9h00-12h30 14h00-17h30
Mercredi fermé (réservé à l'accompagnement à la scolarité)
* Jeudi 9h00-12h30 13h30-17h30
Vendredi 9h00-12h30 (exclusivement sur rendez-vous)

* sur rendez-vous

Tel: 02.54.80.85.80

Mail : franceservices@cc-collinesperche.fr

3 allée de la gare 41170 Mondoubleau

*Un conseiller numérique vous aidera dans votre vie numérique
de tous les jours*

*(utilisation d'un ordinateur, d'une tablette, ou d'un téléphone,
création d'un CV...)*



Collines du Perche
Communauté de communes

- EHPAD LES MARRONNIERS

L'E.H.P.A.D. (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) « Les Marronniers » accueille 87 résidents. C'est un établissement public autonome, administré par un Conseil d'Administration présidé par le maire de Mondoubleau (ou son représentant) et dirigé par un directeur nommé par le ministre de la santé.



15

L'origine de l'établissement remonte au XVII^e siècle. L'Hôtel-Dieu avait alors une fonction d'hospice et d'école. La Révolution vit la vente des biens et donc la fermeture de l'hôpital. Rouvert en 1816, la structure n'a eu de cesse d'évoluer et de se moderniser passant du statut d'hospice à celui de maison de retraite et enfin d'EHPAD. Il est à noter que de 1816 à 1982, une congrégation religieuse a participé au fonctionnement de l'institution.

Aujourd'hui, l'EHPAD dispose de locaux récents adaptés aux besoins de la population accueillie. Ainsi, une unité de 14 places baptisée « Les Orchidées » accueille plus spécifiquement les personnes âgées présentant des troubles cognitifs. Ils bénéficient d'une prise en charge adaptée dans un lieu sécurisé avec un jardin privatif. Les 73 autres places en chambre individuelle sont réparties aux 1^{er} et 2^{ème} étages.

Le rez-de-chaussée est consacré aux locaux collectifs avec les salles d'animation, de kinésithérapie, Snoezelen, le lieu de culte et le salon de coiffure.

L'équipe d'animation propose des activités diverses et variées allant des ateliers cuisine aux travaux manuels en passant par les ateliers mémoire, les jeux de société, les jeux connectés sans oublier le chant, la danse et la gymnastique.

Ainsi, l'accent est mis sur la mobilité avec l'intervention de personnels dédiés (aide-soignant, enseignants en activité physique adaptée) afin de permettre aux résidents de conserver au maximum leur autonomie et l'envie de bouger.

L'implantation de l'établissement près des commerces et de la médiathèque, en face de l'école maternelle et avec un accès direct sur le parc Consigny permet des échanges favorisés avec l'extérieur et participe à la conservation d'une vie sociale active pour les résidents.

C'est ainsi que l'EHPAD a organisé le samedi 10 décembre, pour la deuxième année consécutive son marché de Noël, dans le jardin donnant sur le parc Consigny.

- ORGANISMES D'AIDE SOCIALE

Aide sociale

Le constat est le même que sur l'ensemble du territoire national : les besoins en aide alimentaire s'accroissent. Dans notre commune, les Restos du Cœur, l'épicerie associative « Le Muguet » et la Croix Rouge en sont témoins avec un plus fort besoin sur les produits frais.

Leurs permanences restent les mêmes :

- Jeudi matin pour les restos du cœur de 10h à 12h.
- Samedi après-midi de 12h45 à 15h et les mardis des semaines impaires même heures pour l'épicerie associative.
- Lundi de 14 h à 16h30 une fois par mois pour la Croix Rouge : les 9 et 30 janvier, le 20 février, le 13 mars, les 3 et 24 avril, le 15 mai, les 5 et 26 juin, le 17 juillet, les 7 et 28 août, le 18 septembre, les 9 et 30 octobre, le 20 novembre et le 11 décembre.

Nous rappelons que l'accès à ces organismes doit faire l'objet d'une autorisation par une assistante sociale ou tout autre organisme officiel.

Ces associations ont toujours besoin de bénévoles ; n'hésitez pas à les contacter.

Santé/Maison médicale

Chacun connaît la situation médicale du territoire, que nous partageons malheureusement avec beaucoup d'autres communes françaises. Le manque de médecins crée une réelle difficulté à laquelle il nous faut trouver des solutions.

Une des options envisagées est d'installer des accès à la téléconsultation. Le patient pourrait avoir accès à une consultation en ligne avec un médecin qui lui prescrirait ce dont il a besoin.

Cette téléconsultation peut se faire seul ou accompagné d'une personne formée à l'utilisation de divers outils médicaux : tensiomètre, otoscope (examen des oreilles) etc. Cette option est en cours d'examen. La recherche d'un médecin reste cependant une priorité et toutes les instances sont alertées de notre situation.

En attendant, en cas d'urgence, vous avez accès à deux numéros :

- Le 15 en demandant à accéder à un médecin du réseau PAÏS. Ces médecins situés à Montoire et ses environs réservent des plages horaires pour accueillir les personnes qui ont besoin d'une consultation qu'ils ne trouvent pas à proximité.

- Le 02.54.44.41.69 qui vous permet du lundi au vendredi de 9 h à 20 h (sauf jours fériés) d'obtenir un rendez-vous dans les 24 à 48 heures sur Vendôme. Le système de permanences est le même que pour le 15.

Permanences CMPP

Le centre médico psychologique de Vendôme tient ses rendez-vous tous les jeudis après-midis à la Maison médicale pour les personnes qui bénéficient d'un suivi de cet organisme.

Aide sociale et Insertion

La « Petite Ruche »

A compter du mois de janvier, le mardi tous les 15 jours, une permanence de « La Petite Ruche » sera ouverte dans les locaux de France Services à La Gare. De quoi s'agit-il ? Il s'agit de fournir une aide sociale et une proposition d'insertion professionnelle à des personnes en difficulté. Vanessa Metivier, salariée de « La Petite Ruche », recevra les personnes concernées. Celles-ci pourront lui être recommandées par d'autres services (Mission locale, Pôle Emploi, assistantes sociales...).

Si vous êtes intéressés, vous pouvez envoyer un mail à : ad41.lapetiteruche@gmail.com ou appeler le 02.54.42.03.42 et demander à rencontrer Mme Metivier.

Dates des permanences prévues :

Janvier : mardi 3, 17 et 31

Février : mardi 14 et 28 - Mars : mardi 14 et 28

16

Collectes de sang

Grâce à vos dons, l'année 2022 a permis de collecter près de 250 poches de sang.

Les dates de collectes en 2023 :

Mercredi 4 janvier, mercredi 15 mars, mardi 23 mai, mardi 22 août, mardi 28 novembre

Ces collectes de sang ont lieu de 15 h à 19 h 30 à la salle polyvalente de Cormenon. Inscription sur <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/> Les personnes ne possédant pas de connexion internet peuvent s'inscrire au 02 54 55 54 10 ou encore contacter le Président de l'association Donneurs de sang Mondoubleau-Cormenon Collines du Perche 41, Claude Boulay, au 06 22 56 26 86



Téléassistance Présence Verte



Présence Verte propose les solutions de téléassistance les mieux adaptées pour le maintien à domicile en toute autonomie.

La commune de Mondoubleau étant partenaire de ce service à la personne, les dossiers d'inscription à l'abonnement sont à renseigner en Mairie. Au préalable, il suffit de composer un réseau de solidarité de 2 à 4 personnes (voisins, amis, famille) susceptibles d'intervenir rapidement en cas de chute ou de malaise.

Ils existent d'autres prestataires de services pour la téléassistance (Dom@dom...)



- SALON DES BONIMENTEURS : UNE COOPÉRATION DES ACTEURS LOCAUX



Comme chaque année, le réseau de lecture publique intercommunal et L'Echalier, le collège et les écoles unissent leurs efforts pour organiser le Salon des Bonimenteurs, salon du livre jeunesse dont les enfants sont les principaux acteurs. Le Salon aura lieu le samedi 1er avril 2023, dans la médiathèque Jules Verne, la Maison et le Parc Consigny, et sera précédé d'ateliers d'écriture dans les classes à partir du mois de Janvier.

Deux auteurs animeront ces ateliers et seront présents sur le salon :

- Philippe Lechermeier, auteur des « Princesses oubliées ou disparues », des « Histoires à piocher » ou de la saga « Maldoror », sélectionnée pour la désignation des Pépites au Salon national de la littérature jeunesse de Montreuil. C'est à partir de cette saga que les collégiens de 6e se lanceront dans l'écriture.

- Stéphane Girel, auteur et illustrateur, que les enfants avaient déjà découvert à travers son album « Je serai cet humain qui aime et qui navigue » lors de la venue de Franck Prévot à Mondoubleau en 2020. Stéphane Girel travaillera en amont avec six écoles. Dans deux classes de Mondoubleau qui mènent un important projet sur Harry Potter, il aidera les enfants à illustrer leurs textes.

Les livres de ces auteurs sont disponibles dès maintenant à la Librairie de L'Echalier, au Hubleau, 24 place du Marché à Mondoubleau.



- COLLÈGE ALPHONSE KARR - RÉSULTATS DU BREVET



Le collège de Mondoubleau présente 96% de réussite au Diplôme National du Brevet 2022. Sur 74 inscrits, 71 ont été admis dont 12 « mentions Très bien », 15 « mentions bien » et 26 « mentions Assez bien ». Bravo à tous.



ECOLE MATERNELLE

Dans le cadre de notre projet autour des émotions, les élèves de petite et moyenne sections ont pu assister à deux spectacles qui ont rencontré un vif succès : « Que d'émotions pour Simon », de Planète mômes avec Sylvain Janiak et « V'la l'bon vent », une séance de courts-métrages à la maison Consigny organisée par l'Échalier et Ciclic.

Amélie de la médiathèque est venue avec un raconte-tapis pour leur faire découvrir l'histoire de La petite poule rousse.



ECOLE PRIMAIRE LOUIS NOBILLOT

Partenariat avec les associations locales

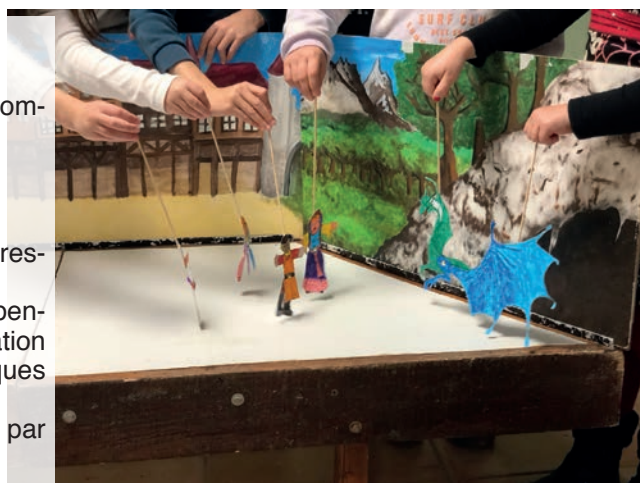
Cet automne, les quatre classes de l'école sont allées à la Commanderie d'Arville pour participer à des ateliers :

- CE1 : confection de marionnettes
- CE2 : confection de blasons
- les deux classes de CM : atelier-contes « fiole magique ».

Les plus grands ont également visité le musée qui les a impressionnés.

Puis, fin novembre, tous les élèves de l'école ont bénéficié pendant une demi-journée par classe de l'intervention de l'association Athéna afin d'étudier les chouettes et les hiboux : caractéristiques physiques, adaptation à la vie nocturne, régime alimentaire...

Ces activités sont financées grâce au budget alloué aux écoles par la Communauté de Communes que nous remercions.



L'ARBRE DE LA LAÏCITÉ

Vendredi 9 décembre, Journée Nationale de la Laïcité, un arbre symbolique a été planté dans le Parc de la Maison Consigny en présence de deux classes et de Christophe Marion, Député.

Dans son discours, Jean-Claude Thuillier, maire de Mondoubleau, a souligné que planter un arbre de la laïcité, c'est dire notre attachement aux valeurs de la République : la liberté, l'égalité et la fraternité et réaffirmer l'attachement à la liberté de conscience de chacun.

C'est un orme hybride Lutèce nanguen (*ulmus lutece nanguen*) qui a été choisi pour symboliser ces valeurs. Arbre traditionnel de notre région bocagère, ce jeune orme a un aïeul célèbre sur la commune (Carrefour de l'Ormeau), c'est une essence aimée des menuisiers, qui appréciaient de mettre en valeur « la loupe d'orme ». Né des recherches de l'INRA après la disparition de la quasi-totalité des ormes en France, malades de la graphiose, ce nouvel orme est apparu à la municipalité comme symbolique de résilience et de durabilité, malgré les épreuves.

Liste des associations actives dans la Commune de Mondoubleau. De multiples autres associations évoluent sur les communes environnantes. Toutes les infos : association « Pays du Perche en Loir-et-Cher » <http://perche-loiretcher.fr/>
<https://www.facebook.com/Pays-du-Perche-en-Loir-et-Cher-247520048984404/>

Loisirs

Gaule Percheronne : Jonathan Rideray
Tél. 06 34 24 31 58
aappmademondoubleau@gmail.com

Moto Club de la Tour : Mickaël Pelletier
Tél. 06 16 46 11 58 - motoclubdelatour@gmail.com

Age Vermeil – Ehpad-Maison de retraite de Mondoubleau : Tél. 02 54 80 90 01

Amicale du Bel Age : Claudine Lucas
Tél 02 54 80 70 08 - lucasgerard0712@orange.fr

Maison des Jeunes : Laura Thirouard
Tél. 02 54 89 73 85
enfance.jeunesse@cc-collinesperche.fr

Aide sociale/associations solidaires

Muguet-épicerie solidaire : Isabelle Cuillerier
sauze.isabelle@icloud.com

Restos du Cœur : Angélique Pécriaux
Tél. 06 65 33 10 25

Donneurs de Sang bénévoles des Collines du Perche : Claude Boulay
Tél. 06 22 56 26 86
ud41.ffdsb@gmail.com / www.dondusang41.fr

Dans les Pas de Léonie : Aurore Reinette
Tél. 02 54 80 23 40

FNATH (Accidentés du Travail et Handicapés) :
Hélène Gaudelas
Tél. 02 54 80 64 54

Vie libre (dépendance à l'alcool) :
Thierry Augereau, tél.02 54 89 79 22,
Jean Touchard, tél. 02 54 23 73 57

Organisation de manifestations :

ABC du Perche : Serge Renault
Tél. 02 54 89 73 96 - sergerenault@wanadoo.fr

AEP Saint-Louis de Gonzague : Jacky Pelletier
Tél. 02 54 80 87 34 - jacky-pelletier2@wanadoo.fr

Société hippique : Antoine Richardin

UCAM : Sandrine Duperray
Tél. 06 19 13 11 11 - optique.duperray@orange.fr

Sport – activités physiques

Bouh (danse) : Françoise Marnier
Tél. 02 54 77 02 53 - fanfandud@wanadoo.fr

Dyna'Mômes : Isabelle Marcillac
Tél. 02 54 89 60 35 - i.marcillac@orange.fr

ASSMC (foot) : Julien Dorison
Tél. 06 77 23 41 82 - julien_dorison@bbox.fr
assargemondoubleaucormenon@gmail.com

Beau Chêne Dojo : Anne De Beer
Tél. 02 54 80 89 03 - beauchenedojo@wanadoo.fr

Perche Volley – Badminton 41 : Claude Rousseau
Tél. 06 28 35 53 61 – asspvbmond@gmail.com
<http://pvb-mondoubleau.e-monsite.com>

Sport Adapté du Perche : Evelyne Gossoin
Tél. 02 54 80 74 45

Tennis : Président : Jean-Christophe Berlin
Tél. 06 16 39 03 96 - tcmondoubleau@hotmail.fr

Tennis de table : Tony Lhomme
Tél. 06 88 70 86 82 - ttcp.mondoubleau@gmail.com

Taiso : Christine Campini
Tél. 06 02 19 51 21
espacesbuissonniers@gmail.com

Judo : Barbara Hubert
Tél. 06 71 10 95 81 - barbaratelle@orange.fr

Gymnastique volontaire : Josette Kirsch
Tél. 06 78 73 66 01 - jokirch41@gmail.com

Activités artistiques et culturelles

Les artistes de la vallée du Couëtron :
Jean-Pierre Genet
Tél. 02 54 80 92 59
artistesducouetron@gmail.com

Les doigts agiles : Monique Plateau
Tél. 02 54 80 94 21

Pirouette : Hélène Beaudouin
Tél. 02 54 80 86 16

PolySons : Manuel Gomes
Tél. 06 86 82 05 82
ecoledemusique.mondoubleau@hotmail.fr

VIE ASSOCIATIVE

Ecologie

Perche Nature : Florian Vincent
Tél. 02 54 80 11 05
perche.nature@wanadoo.fr
www.perchenature.org

Maison Botanique : Etienne Monclus
Tél. 02 54 80 92 01
contact@maisonbotanique.com
www.maisonbotanique.com

Athéna : Lénaïg Le Nen
Tél. 06 36 29 08 99
www.asso-athena.fr
accueil@asso-athena.fr

Bien-être

Taï Chi Chuan : Véronique Lentaïgne
vero.lentaïgne@neuf.fr - contact@taichi41.org

Yoga : Isabelle Gaubert
Tél. 02 54 80 93 76
isabelle@carrefour-de-lormeau.com

Valériane : Chantal Pelletier
Tél. 06 10 89 73 84

Professionnels / Corporation

Grenne d'Api : Estelle Luxereau
Tél. 06 85 02 38 92 - estelle.luxereau@orange.fr

Amicale des sapeurs-pompiers : Alain Leroy
Tél. 02 54 80 70 99 - csmondoubleau@gmail.com

Anciens combattants : Maurice Bobet
Tél. 02 54 80 93 59

Anciens prisonniers de guerre : Michel Gremeret
Tél. 02 54 80 79 06

Le souvenir français : Jean Violette
Tél. 02 54 80 81 71
















Le sport à Mondoubleau

Mondoubleau dispose de nombreuses infrastructures (halle des sports, dojo, salle de danse, terrain de foot synthétique, terrain multi-sports) pour y pratiquer le sport. Sont présentes 16 associations sportives. Ces associations occupent l'espace pour y pratiquer des sports de loisir, de détente ou de compétition. Certaines évoluent au niveau départemental ou régional avec de bons résultats notamment au niveau régional.

Deux nouvelles activités sont proposées : « Futsal » avec la formation d'une équipe pour évoluer au niveau départemental et « Dansez line » : cours de line dance. Il a également été formé une équipe de foot féminine.

Quelques travaux d'aménagement des espaces intérieurs ont été réalisés au dojo et à la Halle des Sports (gérés par le Syndicat mixte à Vocation Sportive). Des étagères de rangement pour les agrès sportifs ont été mises en place. Il a été mis à disposition de chaque association une armoire de rangement à titre individuel.

Il a été remédié à de nombreux dysfonctionnements matériels. Des travaux sont à l'étude pour l'année 2023 afin d'améliorer le fonctionnement des installations. Par souci d'économie, il est prévu de passer en LED tous les éclairages intérieurs et d'ajouter des programmeurs électroniques pour gérer le chauffage. L'installation d'un éclairage extérieur à détection automatique à la halle des sports facilitera l'accès au parking le soir. Au dojo, des travaux seront effectués pour améliorer et rafraîchir la façade extérieure.

HALLE DES SPORTS-rue de La Bagrée	
ACTIVITÉS SPORTIVES	CONTACT A JOINDRE
BABYFOOT- Foot pour les tout-petits 	A.S.S.M.C. - Association Sportive de Sargé Mondoubleau Cormenon (foot) Julien DORISON ☎ 06 77 23 41 82 juliendorison41170@gmail.com assarremondoubleaucormenon@gmail.com
BADMINTON 	Perche volley - badminton 41 Claude ROUSSEAU ☎ 06 28 35 53 61 asspvbmond@gmail.com http://pvb-mondoubleau.e-monsite.com
FUTSAL 	A.S.S.M.C. - Association Sportive de Sargé Mondoubleau Cormenon (foot) Julien DORISON ☎ 06 77 23 41 82 juliendorison41170@gmail.com assarremondoubleaucormenon@gmail.com
GYMNASTIQUE POUR ENFANTS 	Dyna'Mômes (gymnastique pour enfants) Isabelle MARCILLAC ☎ 02 54 89 60 35 imarcillac@orange.fr
TENNIS 	Tennis Jean-Christophe BERLIN ☎ 06 16 39 03 96 jcmondoubleau@hotmail.fr
TENNIS DE TABLE-PING-PONG 	Tennis de table des Collines du Perche Tony LHOMME ☎ 06 88 70 86 82 ttep.mondoubleau@gmail.com
FOOTBALL 	La Soudaysienne Michaël ADAM ☎ 06 42 66 36 69 michaeladam1@free.fr
SPORT ADAPTÉ 	Sport adapté du Perche Evelyne GOSSOIN ☎ 02 54 80 74 45
DOJO-rue Courtin	
ACTIVITÉS SPORTIVES	CONTACT A JOINDRE
DANSE EN LIGNE 	Dansez line Romain DESHAYES ☎ 07 83 42 30 50 dansez.line@gmail.com
GYMNASTIQUE ENFANTS 	Dyna'Mômes (gymnastique pour enfants) Isabelle MARCILLAC ☎ 02 54 89 60 35 imarcillac@orange.fr
JUDO 	Judo Barbara HUBERT ☎ 06 71 10 95 81 barbaratelle@orange.fr
TAISO 	Taïso Christine CAMPINI ☎ 06 02 19 51 21 espacesbuissonniers@gmail.com
TAI CHI CHUAN 	Taï Chi Chuan Véronique LENTAIGNE ☎ 06 72 16 47 46 vero.lentaïgne@neuf.fr contact@taichi41.org
DANSE 	BOUH ! (danse) Françoise MARNIER ☎ 02 54 77 02 53 fanfanclud@wanadoo.fr
YOGA 	Yoga Perche qualité de vie Isabelle GAUBERT ☎ 02 54 80 93 76 isabelle@carrefour-de-lormeau.com



CINÉMOBILE

Un nouveau Cinémobile à votre service !

Inauguré le 1er octobre dernier à Voves en présence de François Bonneau, Président du Conseil régional du Centre-Val de Loire et de Julie Gayet, Présidente de Ciclic Centre-Val de Loire, le Cinémobile flambant neuf vient remplacer une unité datant de 2000 et renouveler un parc de 3 camions au service de l'offre cinématographique de proximité sur le territoire régional. Il est parti en tournée à la rencontre des spectateurs des 46 communes rurales de 5 départements de la région avec une programmation d'actualité et un projet culturel d'animations et de rencontres.

Modernité, confort et accessibilité

Le Cinémobile accueille les publics, jusqu'à 100 personnes, dans des conditions optimales de confort et de projection numérique dignes des meilleures salles fixes. Il est accessible aux personnes à mobilité réduite et est équipé d'un matériel et d'un équipement individuel permettant aux personnes malentendantes, malvoyantes et aveugles de profiter pleinement des films en version audio-décrite ou avec amplification sonore.

Une diversité de programmation pour tous les publics

Classé art et essai et labellisé Jeune public et Patrimoine et répertoire, le Cinémobile offre une fois par mois, une programmation d'actualité volontairement généraliste et variée : des succès populaires au cinéma d'auteur, des films destinés au jeune public et aux seniors avec des horaires adaptés selon les publics.

Le jeune public : Développer la curiosité, l'ouverture d'esprit et la sensibilité des jeunes spectateurs est un engagement fort de Ciclic Centre-Val de Loire. Chaque mois, plusieurs films sont proposés aux enfants dans le cadre familial dans le Cinémobile. Les tout-petits peuvent aussi faire leurs premiers pas au cinéma grâce

à l'opération régionale 1,2,3 ciné ! dans plusieurs communes. Le Cinémobile accueille plus de 7 000 élèves pour des séances scolaires dans le cadre des dispositifs d'éducation à l'image « Maternelle, Ecole, Collège au cinéma » pour 3 séances dans l'année et un vrai parcours de cinéma. Des projections destinées aux accueils de loisirs sont organisées régulièrement et permettent une éducation aux images pour les jeunes spectateurs. Des projections et animations sont également proposées aux 15/25 ans et accessibles grâce à Yep's et le Pass Culture.

Les seniors : Le Cinémobile met l'accent sur les projections de films d'actualité en direction des publics seniors, avec des activités proposées en complément de la séance (cuisine, histoire, lecture, patrimoine...). Depuis 2021, Ciclic propose des séances livrées à domicile, intitulées « Mémoires filmées » autour de l'image d'archives régionales, pour les Ehpad, MARPA, maisons de retraite... (attention, leur nombre est limité dans l'année), en lien avec le Pôle patrimoine.

Un lieu de rencontres ouvert sur le monde

Le Cinémobile, c'est aussi des rencontres avec des réalisateurs et des professionnels du cinéma, des débats autour des questions de sociétés, bref, un lieu ouvert sur le monde et ses enjeux.

Des tarifs accessibles.

Le Cinémobile propose des tarifs attractifs pour le plus grand nombre avec de nombreux tarifs réduits, une carte de fidélité de 6 places à 24€ (voir conditions). Des contremarques sont proposées aux communes, entreprises et associations... pour leur permettre de proposer un tarif préférentiel à leurs personnels, clients, adhérents... (plus d'informations)

Venez retrouver la programmation par commune, et les dates de passage sur le site www.cinemobile.ciclic.fr
Ciclic.RegionCentre est sur Facebook. Pour plus d'informations : francois.hardy@ciclic.fr / veronique.lamy@ciclic.fr / 02 47 56 08 08

Le cinémobile à Mondoubleau sur TF1

Pour le revoir en images : <https://www.facebook.com/Region.Centre.fr/videos/531528818462677>

FESTIVITÉS

Merci à tous les acteurs associatifs, les bénévoles et les entreprises qui contribuent à la vie de Mondoubleau.



POLYSONS

Concert de fin d'année de l'école de musique Polysons – halle de la Mairie 28 juin



Moment d'échanges entre le public et les artistes

FESTILLÉSIME

Spectacle Festillésime « le Manuscrit des chiens », organisé par la Commune avec l'aide du Département – 9 juillet.



BULLES AU CENTRE 17 JUILLET

Un spectacle de clown pour les enfants pendant que les parents dégustent les vins locaux !

22



Sur le mur du court de tennis

LES GRAFFS

Les graffs, animation de M. Plume grâce à l'association Pays du Perche en Loir-et-Cher – 1^{ère} quinzaine d'août.



La place du Marché bien animée

LA GUINGUETTE À ROBERT

La guinguette à Robert organisé par le café de la Paix et le café du Saint-Denis avec la participation financière de la Commune – 23 juillet.



CONCOURS D'ATTELAGE

Concours d'attelage au Parc Hippique par l'association « Pays du Perche en Loir-et-Cher » - 3 et 4 septembre.



Les artistes à l'ouvrage

PEINTRES DANS LA RUE

Les peintres dans la rue, animation organisée par les Artistes de la Vallée du Couëtron – 13 août.



Le résultat des artistes peintres

Exposition dans le parc du Grand Monarque © Pays du Perche en Loir-et-Cher



TERRES EN PARTAGE

Terres en partage au Grand Monarque par l'association « Pays du Perche en Loir-et-Cher ». 24 et 25 septembre.

© médiathèque Jules Verne



AMIES VOIX

Amies voix à la médiathèque – 1^{er} octobre



La Compagnie Sans Léopard © Cie Sans Léopard

FESTILLÉSIME

Spectacle Festillésime « Au chœur des femmes », organisé par la Commune - 1^{er} octobre.



FÊTE DE LA SAINT-DENIS

Fête de la Saint-Denis organisée par l'UCAM et exposition de peintures des Artistes de la Vallée du Couëtron, 8 et 9 octobre.

L'Association AEP Saint-Louis de Gonzague et la Société d'Agriculture présentaient au public une vache saosnoise type percheronne © UCAM Mondoubleau

23



La maison Consigny transformée en salle de cinéma

CINÉMA D'ANIMATION

« V'la le bon vent, cinéma d'animation organisé par l'Echalier pour les écoles et le centre de loisirs, 16 novembre.



Promenade en attelage. © UCAM Mondoubleau



Vernissage de l'exposition des Artistes de la Vallée du Couëtron

STRUCTURES DE JEUX

Remise en état des structures et mise en place de nouveaux jeux dans l'espace Thiercelin.



TAILLE DE LA TROGNE

Taille de la trogne par Dominique Mansion, le 18 novembre.

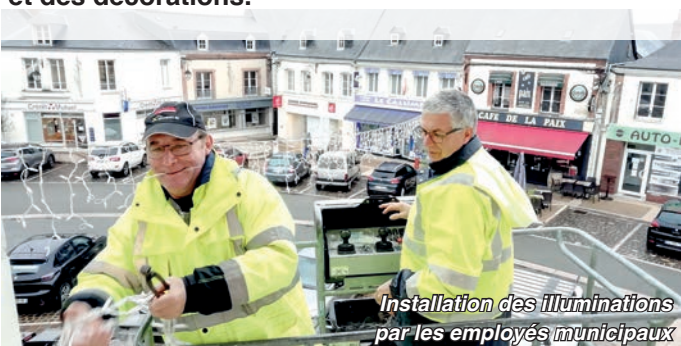
«Les agents communaux et intercommunaux ainsi que les élus étaient invités le vendredi 18 novembre pour assister à la taille de la trogne de la médiathèque, et échanger avec Dominique Mansion, botaniste, illustrateur et sculpteur qui l'avait installée il y a 20 ans au titre du 1 % culturel. Un moment d'échange intéressant autour de l'histoire du bocage, mais aussi des matériaux (briques, roussard, etc.) et des plantes qui ont donné sa personnalité à notre cité.»



ILLUMINATIONS DE NOËL

Installation du grand sapin, des illuminations de Noël et des décorations.

24



Installation des illuminations par les employés municipaux



Mise en place de décorations, rue Saint-Denis



SAINTE BARBE

Dépôt de gerbe au monument aux Morts - Remise de médaille à Jérémy Plu en remerciements de ses 10 ans de service. Félicitations



INAUGURATION TIERS LIEU

Inauguration tiers lieu – 3 décembre
M. François Jouffroy, Sous-Préfet de Vendôme, a coupé le ruban, en présence de M. Christophe Marion, Député, M. Bernard Pillefer et Mme Florence Doucet, Vice-Présidents du Conseil Départemental, Karine Gloanec Maurin, Présidente de la Communauté de Communes des Collines du Perche, Jean-Claude Thuillier, Maire de Mondoubleau, Joël Fusil, Président de l'association Pays du Perche en Loir-et-Cher, Christine Charreau, Présidente de l'association de la Commanderie d'Arville, Françoise Lesellier, Présidente de l'Echalier, Anthony Renou, Directeur de la Commanderie d'Arville.



Numéros précieux

Cyberharcèlement : 3018

Harcèlement scolaire : 3020

Enfant en danger : 119

Femmes victimes de violences : 3919

Enfants et adolescents : 119 (114 par sms, sert également aux personnes sourdes ou malentendantes)

Les victimes peuvent aussi se signaler discrètement auprès des pharmacies.

« j'arrête d'être violent » : 08 019 019 11

Urgences : 15

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

Démarches administratives

Carte nationale d'identité - passeport : pour réaliser une pré-demande en ligne, veuillez-vous rendre sur le site <https://ants.gouv.fr/>. Cette démarche est entièrement gratuite. (seul le timbre fiscal de 86 € pour le passeport est payant). En cas de besoin d'acte de naissance, adressez-vous à la mairie de votre lieu de naissance. Cet acte est gratuit.

Carte grise - certificat d'immatriculation : lors de l'achat ou de la vente d'un véhicule ainsi qu'en cas d'emménagement, les démarches pour la carte grise peuvent s'effectuer sur le site officiel gouvernemental : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>.

Attention, certains sites frauduleux ont l'apparence d'un site gouvernemental mais proposent les démarches pour le certificat d'immatriculation pour un coût supérieur. Si vous éprouvez des difficultés à effectuer votre demande sur le site officiel, vous pouvez vous tourner vers un garagiste agréé par la préfecture qui vous aidera pour vos démarches.

Objets encombrants

La collecte a lieu le 2^{ème} mercredi du dernier mois de chaque trimestre, soit mercredi **8 mars 2023** et mercredi **14 juin 2023**. Les personnes intéressées sont priées de bien vouloir s'inscrire auprès du secrétariat de mairie au 02 54 80 90 73 et déposer les objets concernés devant leur maison le matin même de la collecte et avant 8 h. Horaires d'ouverture des déchetteries : <https://www.syvalorm.fr/carte-decheterie/> et dates de collecte <https://www.syvalorm.fr/carte-om/>



Ordures ménagères - rappel

Le camion de ramassage passe toutes les 2 semaines à Mondoubleau. Il collecte les sacs jaunes d'emballages recyclables et les ordures ménagères résiduelles. Attention, trop de personnes pensent qu'un forfait de 16 levées est encore appliqué pour les bacs à ordures ménagères or le mode de facturation est modifié depuis 2019. Les ordures ménagères sont facturées sur l'avis d'impôt foncier, avec une partie fixe (basée sur la valeur locative du bien immobilier) et une part incitative. Le



montant de la part incitative varie en fonction de la production de déchets ; il est calculé en fonction du volume du bac, du prix du litre et surtout du nombre de levées. Les propriétaires paient donc à la levée du bac. Aussi, il est préférable de sortir le container uniquement lorsqu'il est plein. Quelques consignes : sortir son bac la veille au soir, bien visible, poignée côté route et couvercle fermé. Ne pas ajouter de sac poubelle dessus ou au pied. Rentrer le bac le plus tôt possible après le ramassage.

Recensement militaire

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Seul le certificat JDC ou un certificat d'exemption est demandé lors de la constitution du dossier pour des examens ou concours soumis à l'autorité publique (permis de conduire, BAC...)

L'administration du service national propose un site internet, entièrement gratuit, dédié à la journée défense et citoyenneté. majdc.fr Les usagers peuvent, à travers les fonctionnalités qui leur sont réservées, dialoguer avec le centre du service national et gérer, avec une large autonomie, la préparation de leur JDC, tout comme la production de certains justificatifs de participation. Connectez-vous sur majdc.fr, vous pourrez alors consulter vos informations, déposer des demandes et procéder à la mise à jour de votre dossier.

Feux de plein air

Considérant que la couverture départementale en déchetteries accessibles pour les particuliers apparaît suffisante, nous vous rappelons qu'en vertu du règlement sanitaire départemental, le brûlage des déchets verts (éléments issus de la tonte des pelouses, de jardins et de parcs, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillage et autres pratiques similaires) est interdit.

Bruit des activités domestiques des particuliers

Les travaux de bricolage, de rénovation ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, compresseurs à air ou haute pression, motopompe pour le prélèvement d'eau et/ou arrosage, etc... ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



Et ne jetez pas vos mégots par terre ! Ils sont très peu dégradables. Ils risquent fort de polluer... la mer !
(cf. www.megot.com)

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : **DP**

Auvent, préau

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

- < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20 m² : **DP**

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : **DP**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : **PC**

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : **DP**

FAÇADE, RAVALEMENT : **DP**

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIURES : **DP**

GARAGE

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**

PISCINE

- < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
- < 100 m² ouverte : **DP**
- < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**
- > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : **PC**

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE **DP**

PORTAIL **DP**

CABANE BOIS OU BÉTON

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

- < 5 m² : aucune formalité
- < 40 m² : **DP**
- > 40 m² : **PC**

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
- Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr ou sur le portail Toodego <https://urbanisme.toodego.com/guichet/?nirigny=100>

- COMPTES-RENDUS DES RÉUNIONS DE CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 juin 2022

1 - Festillésime : le matériel de lumière et de sonorisation sera fourni par la compagnie Sans Léopard pour abaisser le coût du spectacle « au chœur de femmes » le 1er octobre 2022.

2 - Logements HLM 33-39 rue Leroy : « Terre de Loire Habitat » souhaite démolir cet immeuble pour reconstruire 8-10 logements individuels. Avis favorable de la Commune.

3 - Personnel communal : création d'un emploi de Volontaire Territorial en Administration à temps plein – 12 mois, pour assister la chef de projet PVD-Petites Villes de Demain à la rédaction d'une O.R.T. Opération de Revitalisation du Territoire et aux divers dossiers. Financement de l'Etat : 15.000 €. Charge résiduelle pour la Commune : 19.000 € Non pourvu à ce jour.

4 - Intramuros et panneau lumineux : Intramuros est une application sur mobile permettant d'informer les habitants sur la vie municipale. Maintenance gratuite durant 2 ans. Le panneau informatif extérieur actuel est obsolète et défectueux. Acquisition d'un nouveau panneau lumineux à led 19.200 €, compatible avec l'application Intramuros pour limiter la saisie informatique.

5 - Restauration du patrimoine bâti : restitution des diagnostics et études préalables : 66.447,60 €.

Maison à pan de bois du 15^{ème} siècle, dite du Gouverneur : l'architecte préconise la restauration complète (bois, torchis, enduits, menuiseries) sur site 418.539,59 €. Recherche de subventions.

Eglise Saint-Denis : beaucoup d'éléments sont endommagés : toiture, charpente, maçonneries des pignons certains piliers et la chapelle côté nord. Vu l'ampleur des travaux 1 566 109,44 €, l'architecte a établi un programme de 3 tranches : restauration toitures de la nef et chapelle sud 604.225,44 €, restauration des façades sud 323.627,22 €, restauration des toitures des chapelles nord et des façades nord 638.256,78 €. Recherche de subventions.

Forteresse - tour : un mur d'enceinte des anciennes fortifications du château présente un dévers et des fissures importantes. Mise en place d'un périmètre de sécurité, neutralisation de la végétation, étude géotechnique par sondage du sol 4.380 € et pose d'instruments de mesure de contrôle du mur 5.160 €. Demande de subventions auprès de la DRAC-Direction Régionale des Affaires Culturelles. Les services de l'UDAP-Bâtiment de France incitent la Commune à réaliser une étude sur la tour qui est stabilisée et l'ensemble des vestiges de la forteresse (diagnostic, devenir et valorisation du site). Estimation financière demandée à un architecte.

6 - Décision modificative budgétaire : ajustements de crédits suite à des investissements non prévus au budget : jeux pour enfants et mobilier espace Thiercelin, panneau lumineux place du Marché.

7 - Droit à la formation des élus : les communes

ont l'obligation d'organiser une formation pour les élus 1.500 € (minimum 2% du montant des indemnités de fonctions) comprenant les frais d'enseignement, de déplacement, de séjour et de perte de revenus subie par les conseillers salariés.

8 - Publicité des actes de la Commune : l'obligation légale de publicité des actes administratifs des collectivités territoriales (publicité des arrêtés, décisions du Maire, délibérations du Conseil Municipal) n'est plus par voie d'affichage papier mais sous forme électronique uniquement. En cas d'urgence, il est possible de publier les actes par voie d'affichage. Les départements et régions doivent communiquer les actes publiés par papier à toute demandeur. Les communes de moins de 3500 habitants peuvent choisir entre la dématérialisation et l'affichage papier. Le Maire de Mondoubleau propose d'opter pour la publication des actes sous forme électronique et de maintenir un affichage papier.

9 - Compte-rendu des commissions municipales : projets Petites Villes de Demain, festivités du 14 juillet. La location de scènes de Noël pourrait être financée par l'avoire du feu d'artifice. Colis de Noël pour les aînés. Réunion de préparation des plannings d'utilisation de la halle des sports et du dojo avec les associations. Réflexion sur l'organisation d'un forum des associations...

10 - Compte rendu des décisions du Maire : attributions/renouvellements concessions cimetière. Refus du droit de préemption urbain pour les biens sis 16, rue du Mail, 3, rue Gheerbrant, 4, le Tertre, 9, rue Edouard Bezar, 7 place du Patis, 41-43-45, rue des Poilus, 4, rue Bizieux, 1-3, rue de la Porte Vendômoise. Fourniture et pose de stores aux fenêtres du 1^{er} étage de la Mairie par Linconyl - La Ferté-Bernard :16.539,96 €. Acquisition de matériel informatique pour secrétariat de Mairie par Inmac-Wstore (95) : 875,38 €. Acquisition de petit outillage (meuleuse, perceuse, visseuse) pour les services techniques – Brico Pro Mondoubleau : 828,50 €. Acquisition de défibrillateurs à DistriClub Mondoubleau : 4.271,38 €. Signature d'un contrat avec la Compagnie « Coriace » pour le spectacle du 9 juillet : 1.975 €.

11 - Affaires diverses : animations avec les apiculteurs. Ateliers Petites Villes de Demain.

Séance du 25 juillet 2022

1 - Conseil Municipal : démission de Thibaut Bourget, conseiller municipal remplacé par Soizic Poulet-Mathis « suivant de liste ». Charles Richardin siègera au conseil communautaire des Collines du Perche.

2 - Mise à jour des commissions municipales et des représentations extérieures : Soizic Poulet-Mathis fait partie des commissions « cadre de vie », « finances » et « propositions nouvelles ». Thibaut Bourget sera remplacé par Soizic Poulet-Mathis dans la commission de contrôle des listes électorales et par Jean-Claude Thuillier au syndicat des rivières des Collines du Perche.

3 - Syndicat des circuits équestres et pédestres : modification des statuts et intégration de la commune de Boursay.

4 - Ancien magasin Proxi : projet de création d'un tiers-lieu de compétences mixant lieu de formation professionnelle répondant aux besoins locaux, lieu d'activités économiques et de services.

5 - Fiscalité locale : institution de la taxe d'habitation sur les logements vacants pour inciter les propriétaires à louer, rénover ou vendre.

6 - Ateliers de peintures murales : subvention de 500 € à l'association Pays du Perche en Loir-et-Cher pour contribuer au financement d'activité artistique réalisée par le graffeur « Monsieur Plume » avec la participation des jeunes, sur divers sites : bâtiment utilisé par l'association « Le Muguet » rue de Bagrée, sur le mur d'entraînement du tennis, Ets Thyreau côté parking... Coût des fresques : 6.000 € (4.000 € financé par la DRAC et 1.500 € par l'association).

7 - Comptes-rendus des commissions municipales : journées APIdays® opération Abeilles Sentinelles de l'environnement et inauguration des ruches. Recherches de financement pour la restauration du patrimoine. Etudes de la rue Gheerbrant par le Sivom de Mondoubleau-Cormenon pour les travaux de réhabilitation des réseaux eau et assainissement en 2023. Aménagement de l'espace Thiercelin. Plantations d'iris. Recensement des croix du cimetière. Rencontre entre les associations d'aide alimentaire et contact avec divers organismes...

8 - Compte-rendu des décisions du Maire : attributions et renouvellement de concessions cimetière. Refus du droit de préemption urbain pour les biens sis 56-58, rue Creuse, 15, rue de la Porte Vendômoise, 7, rue Charles Péguy et 41, rue Leroy. Signature du contrat avec la Compagnie « Sans lézard » pour le spectacle Festillésime du 1^{er} octobre 3.998,45 € et création d'une régie de recettes. Acceptation d'indemnité de sinistre de barrières. Fourniture et pose de stores dans la halle de la mairie par Sté Linconyl (72) 14.009,94 €. Location du logement communal rue St-Pierre pour l'été à l'association Pays du Perche 100 €/mois. Travaux de voirie chemin des Virboulins Brûlés par l'entreprise Pigeon 13.206,86 €. Acquisition de jeux pour l'espace Thiercelin - Eden Com-Maulevrier (49) 8.982 €.

9 - Affaires diverses : les journées atelier plan guide Petites Villes de Demain ont permis d'établir un diagnostic atouts-faiblesses de la commune et de réfléchir aux orientations et projets sur les thématiques « valorisation touristique, économique et culturelle du patrimoine » et « revitalisation et aménagement du centre-bourg ». Projet de réfection de la rue Gheerbrant : effacement des réseaux par le SIDELC. Coût total : 206.010 €. Participation du SIDELC : 80.892 €, subvention de l'Etat : 45.391 €. Reste à charge pour la commune : 59.504 €. Personnel communal espaces verts : recrutements en cours.

Festillésime 2023 : 2 spectacles retenus : chœur de gospel et magie. Décisions communautaires : emploi de secrétaire mutualisée à disposition des communes et syndicats intercommunaux, recours à la Sté ADS COM pour l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme, adhésion à l'EPFLI Etablissement Public Foncier Local Interdépartemental.

Séance du 3 octobre 2022

1 - Implantation de dispositifs de stockage d'énergie et de recharges pour véhicules électriques : location d'un terrain communal dans la zone artisanale de l'Entonnoir à la société NWJoules 2 200 €/an pendant 9 ans.

2 - Projet de tiers-lieu de compétences dans l'ancien Proxi : recours à un assistant à maîtrise d'ouvrage pour présenter le dossier de candidature d'appel à projet à la Région. Ses missions : établir les modalités de création du tiers-lieu, son fonctionnement, sa gouvernance, définir le programme des travaux de réhabilitation, d'aménagement et le coût estimatif. La Région Centre peut financer certains travaux. Subvention à solliciter auprès de l'Etat pour l'acquisition-réhabilitation du bâtiment dont le coût est estimé à 1.200.000 €.

3 - Maison à pans de bois : elle servira de « maison témoin-lieu de mémoire » avant, pendant et après les travaux de restauration.

4 - Mise à disposition de la maison Consigny : avenant à la convention avec la communauté de communes pour participation aux dépenses d'eau-énergie de la garderie périscolaire. Retrait de l'association l'Echalier.

5 - Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées (PDIPR) : mise à jour par le retrait de voies privées inscrites par erreur notamment le chemin des Bordes Breteaux. Le chemin du bief de la Grenne est à vérifier au cadastre.

6 - Frais de déplacement des agents municipaux : actualisation des montants.

7 - Investissements et travaux 2022 : point de situation. L'acompte du feu d'artifice 2020 non tiré servira aux décorations de Noël installées devant la pharmacie. Acquisition de mobilier pour un espace d'accueil halle de la mairie.

8 - Rue Gheerbrant : vu les contraintes techniques, la mise en séparatif du réseau d'assainissement est irréalisable. Le Sivom va poursuivre son programme de réhabilitation et de mise en séparatif des réseaux dans le prolongement de la rue du Champ de Foire. La commune va missionner l'ATD 41 (Agence Technique Départementale) pour une étude de sécurisation de cette rue et de ses carrefours en tenant compte des besoins de stationnement. Coût entre 1.500 € et 3 000 €. Lancement des travaux d'effacement des réseaux électriques éclairage et téléphone par le Sidelc. Actualisation des tarifs : 206.010 € en juin 2021, 222.043,28 € en octobre 2022. Participation du Sidelc : 90.084,05 et pour l'éclairage public. 1.400 €. Participation de l'Etat (DETR 2022 – Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) : 45.391 €. Reste à charge pour la commune : 62.647,22 €.

9 - Circulation en centre-bourg : demande d'assistance à maîtrise d'ouvrage à l'ADT 41 pour comptage des flux routiers et étude d'un nouveau plan de circulation sur le périmètre rue Gheerbrant, rue et place Saint-Denis, rue Chrétien, place du Marché, rue Doré et rue Prillieux, rue de la Porte Vendômoise et rue du Champ de Foire. Coût : 1.500 €. (comptage : 500 € - plan de circulation : 1.000 €). Discussion sur la problématique de la circulation des poids lourds en centre-bourg.

10 - Finances : annulation du titre de recettes de 2.242,81 € émis auprès de la communauté de communes ; la trésorerie rejette cette écriture au motif que la convention manquait de précision quant aux modalités de remboursement des frais d'énergie. Régularisation comptable par virement de crédit. Amortissement comptable sur 5 ans de la dépense et de la subvention liées à la création de la plateforme numérique de commerce de proximité Marketplace par Utopia 21.360 €, financée par la Banque des Territoires 17.088 €.

11 - Actions en faveur des seniors : goûter et spectacle pour les habitants de Mondoubleau âgés de plus de 75 ans et distribution de colis de Noël y compris pour les résidents de l'EHPAD. Coût : 5.000 €.

12 - Compte-rendu des commissions municipales : 60 entrées au spectacle Festillésime du 1^{er} octobre. Elaboration de la « feuille d'automne », intermédiaire entre les bulletins municipaux. Application pour mobiles « IntraMuros » pour diffusion d'informations municipales et communautaires. Réflexion sur des supports d'affichage sur la commune. Forte augmentation des bénéficiaires de distributions alimentaires.

13 - Compte-rendu des décisions du Maire : Acquisition d'un panneau lumineux extérieur 19.186,80 €. Travaux de correction acoustique du secrétariat de mairie par TCA 4.725,80 €. Renouvellement antivirus pour l'informatique de la mairie 1.020,22 €. Réfection de toiture immeuble 2, rue Bizieux par « le sens du bois » de Mondoubleau 14.170,08 €. Refus du droit de préemption urbain pour les biens sis 3, allée Renoir, 15, place du Patis et 5-7, rue Taillefer. Attributions de concessions cimetière. Signature d'un contrat avec l'association « la Muz'attitude » de Vendôme pour un spectacle musical « Maïana et l'odyssée melody » le 25 mars 2023 1.200 €. Convention d'occupation d'un logement 1, rue Leroy.

14 - Affaires diverses : à la demande du Préfet, désignation d'un conseiller municipal -Claude Boulay- à la fonction de correspondant incendie et secours. Problématique de l'entretien des trottoirs depuis l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires. Arrivée de 2 nouveaux agents affectés aux espaces verts et publics.

15 - Questions diverses : dès l'expertise de l'assureur, remise en état du terrain de foot en gazon synthétique suite au vol de pelouse. Eclairage des terrains de foot. Remerciements à Christine Charreau pour son travail lors du recensement des croix funéraires métalliques du cimetière. Conférence sur cet inventaire par Pierre Martin.

Séance du 14 novembre

Thierry Louvel a démissionné de ses fonctions de conseiller communautaire et sera remplacé par Jean-Pierre Rochet-Capellan.

1 - Décision modificative budgétaire : ajustements de crédits afin d'inscrire des investissements non prévus au budget (travaux d'effacement des réseaux de la rue Gheerbrant) et de nouvelles recettes suite à attribution de subventions (rue Gheerbrant - Tiers lieux de compétences).

2 - Taxe d'aménagement : elle comporte une part communale de 1 % et une part départementale de 2.50 %. La réforme impose le partage de ce produit entre la commune et la communauté de communes. Pour 2022 et 2023, 1 % du produit de la taxe d'aménagement perçu par la commune sera versé à la CCCP. Cette taxe est instituée en vue de financer des actions en lien avec les équipements publics, l'urbanisation, l'habitat, le patrimoine, le transport, la sécurité et la salubrité publiques, le handicap, la pollution...

3 - Dotation de Solidarité Rurale 2023 : demande de subvention auprès du conseil départemental pour financer du mobilier urbain dont la valeur est de 21.936 € H.T.

4 - Demande de subvention à la DRAC pour le financement de l'étude globale sur les vestiges du château : Coût estimatif des relevés par scanner et drone et de l'étude : 15.660 €.

5 - Indemnisation des intervenants extérieurs divers : versement d'une indemnité de 100 € à Pierre Martin de la Mayenne pour être venu présenter son travail d'inventaire et animer une conférence sur les croix métalliques du cimetière. 80 € seront versés à Pierre Lubineau (41) pour l'animation du goûter des aînés.

6 - Approlys Centr'Achats : depuis le 1^{er} Janvier 2021, la Commune adhère à ce groupement d'intérêt public afin de bénéficier de meilleurs tarifs grâce à cette centrale d'achat notamment pour la fourniture d'énergie électrique. Jean-Claude Thuillier et Fanny Mazeaud représenteront la commune auprès d'Approlys.

7 - Compte-rendu des commissions municipales : bulletin municipal

8 - Compte-rendu des décisions du Maire : refus du droit de préemption urbain pour les biens sis 41, rue du Pont de l'Horloge, 23-25, rue Courtin, 24, rue des Poilus, 28, rue du Pont de l'Horloge, 11, rue de la Porte Vendômoise, 12, place Saint-Denis, 17, rue Lamartine et 9, rue Charles Péguy. Attributions et renouvellement de concessions cimetière. Marché pour projet tiers lieux de compétences : 34.740 € (Cabinet Thelemya Consulting Partener 17.370 € - Atelier Popeline-Coopérative CAE Artéfacts 17.370 €). Contrat de diagnostics géotechniques avec le bureau d'études Ginger de Tours 9.540 € pour les remparts du château (investigations et ingénierie géotechnique 4.380 € et mission d'instrumentation 1 an 5.160 €).

9 - Affaires diverses : sobriété énergétique : extinction de l'éclairage public à 21h30, diminution du nombre d'illuminations de Noël. Tiers lieu de compétence : convention signée pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage, subvention demandée. Programme Petites Villes de Demain : réunion de travail en Sous-Préfecture pour valider les grandes orientations. Petites Cités de Caractère : rédaction du programme en cours. Signature des baux commerciaux pour la location du terrain communal où seront implantées une jbox et une icharge. Piscine : point sur l'avancement du projet de réhabilitation, des études et des plans de financement.

- GROUPE D'OPPOSITION

Bilan 2022 : REGRETS

En cette fin d'année, il est temps pour nous de dresser un premier bilan. Un seul mot peut le résumer : le regret.

Si on ne peut lui imputer directement le départ d'un médecin, le manque de soutien de la municipalité auprès des ceux qui se sont dévoués pour nous pendant la COVID a été très mal perçu. Nous ne pouvons que constater que des événements importants auxquels sont attachés nos habitants ont été réduits : le 14 juillet aucune festivité, le 11 novembre fut bien triste et le dîner des anciens est remplacé par un simple goûter avec distribution d'un colis (sans produit de notre territoire). La nouvelle municipalité ayant décidé de ne conserver ni le Conseil Municipal des Jeunes ni le Passeport du Civisme, il n'y avait pas de porte-drapeau de la jeunesse et pas de Marseillaise enthousiaste comme l'an passé. L'été chaud et beau aurait pu être l'occasion de moment de convivialité : les seuls événements qui ont eu lieu sont ceux mis en route par l'ancienne équipe, à savoir les spectacles « Festillésime » financés en partie par le département. Dans ce numéro, l'équipe municipale vous présente le projet d'un tiers lieu dit de « compétences » qui devrait prendre la place de l'ancien Proxi (place Saint-Denis). Si on ne peut qu'encourager les initiatives visant à dynamiser le territoire, nous voterons contre ce projet. Mondoubleau, en effet, n'a pas besoin d'un centre de formation : nos habitants ont besoin de commerces de proximité au moment

où les trajets deviennent si compliqués et coûteux. Nous avons envisagé un endroit pour regrouper des produits et des producteurs locaux sur une partie de l'emplacement ainsi que des commerces de service et des lieux de convivialité. L'étude de marché réalisée sur l'ensemble du territoire démontrait clairement l'intérêt des habitants pour ce projet. Malgré des demandes insistantes lors de plusieurs conseils municipaux, la majorité n'a pas été capable de nous fournir la moindre étude du marché, le moindre principe de fonctionnement ni la moindre budgétisation de ce projet. Nous ne voulons pas mettre en péril les finances de la ville, assainies lors de la dernière mandature, en approuvant de tels travaux s'élevant à des centaines de milliers d'euros. Nous regrettons de devoir intituler ce texte « regrets ». Nous aurions aimé, dans une si petite commune, travailler en collaboration. L'équipe municipale a besoin de toutes les énergies disponibles et d'avoir recours à l'expertise d'anciens membres pour assurer une continuité et non une rupture (Petites villes de demain, Petites cités de caractère). Toutefois nous continuons et nous continuerons de défendre vos intérêts et ceux de Mondoubleau. Nous participons, à ce jour, à TOUTES les réunions, auxquelles nous sommes conviés. Mondoubleau est avant tout une ville avec des projets mais surtout une ambition. Essayons ensemble de la préserver.

Soizic Poulet-Mathis – Catherine Thomas - Charles Richardin

30

DERNIÈRE HEURE



COMMÉMORATION DU 5 DÉCEMBRE

Lundi 5 décembre, la Municipalité, accompagnée de nombreux porte-drapeaux du canton, rendaient hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

Extrait du message de Madame Patricia Miralles, Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées chargée des Anciens combattants et de la mémoire.

« La France a envoyé presque un million et demi d'hommes se battre en son nom en Algérie entre 1954 et 1962. Plus de vingt-trois mille d'entre eux y ont trouvé la mort. En les honorant ce 5 décembre, nous disons à leurs frères d'armes, à leurs familles et à leurs proches, que la Nation ne les oublie pas. »

- MARIAGES

12 novembre : Rabha SI MOUSSA & Thibaud MARY

- DÉCÈS

2022

9 juin : Odette DELHOMMAYE	63 ans	9 octobre : Marcelle LEZIN	97 ans
25 juin : Maurice BLANCHARD	84 ans	20 octobre : Léon FONTAINE	84 ans
28 juin : Bernard GAGNOT	92 ans	21 octobre : Simone DAUBERT veuve THENAISY	89 ans
23 juillet : Bernard MAURICE	85 ans	29 octobre : Jacques PASSENAUD	90 ans
17 septembre : Jean LAUNAY	90 ans	3 novembre : Jacqueline RIBARDIERE épouse GUENIN	71 ans
18 septembre : Gilbert LUCAS	86 ans	13 novembre : Claude DELAIN	94 ans
25 septembre : Monique LECOMTE épouse LEGER	81 ans	17 novembre : Jeannine PELLETIER veuve HEMON	90 ans
29 septembre : Madeleine NOULIN veuve BONVALET	93 ans	22 novembre : Mireille GUILLONEAU veuve GARNIER	94 ans
29 septembre : Daniel PRUDHOMME	78 ans	23 novembre : Pierre FONTAINE	86 ans
30 septembre : Maria SARTORI épouse MANN	94 ans		
3 octobre : Jeannine HARMAND épouse LECLERC	92 ans		

HOMMAGE

- JACQUES PASSENAUD

Personnalité bien connue sur Mondoubleau et Cormenon, M. Jacques Passenaud nous a quittés brutalement le samedi 29 octobre 2022, quelques jours après avoir fêté ses 90 ans en famille dans son Auvergne natale. La foule présente lors de ses obsèques témoigne de l'attachement qui lui était porté. Très fier de ses origines auvergnates, M. Passenaud n'en était pas moins un enfant de Mondoubleau, où il est né en 1932, où il s'est marié avec sa femme Claudine le 23 mars 1957, y a élevé ses enfants et fait grandir l'entreprise de récupération créée par son grand-père. Passionné de camions, il a consacré sa retraite à la constitution et l'animation d'un « Musée du Poids Lourd », qu'il a installé dans l'ancienne tannerie Meyer



de Cormenon, route de Baillou et qui lui a valu souvent de beaux articles dans la presse locale. Il y a accueilli des centaines de visiteurs, enfants des classes ou collectionneurs avertis, pour faire partager sa passion. La municipalité tient à rendre hommage à Jacques Passenaud pour tout ce qu'il a donné à la commune et exprime ses condoléances à son épouse et toute sa famille.

Un bel article sur Jacques Passenaud publié par la Nouvelle République du Centre-Ouest en 2016 :

<https://www.lanouvellerepublique.fr/loir-et-cher/commune/cormenon/passion-de-poids-lourds-savoree-a-cormenon>

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

1^{ER} SEMESTRE 2023

JANVIER

Mercredi 4 janvier :

Collecte de sang, salle polyvalente de Cormenon de 15 h à 19 h.

Vendredi 20 janvier :

- Voeux du maire, présentation des projets Petites Villes de Demain, halle de la Mairie à 19 h.
- Découverte culinaire sur la Pologne - AEP St Louis de Gonzague

Mardi 24 janvier :

Cinémobile.

Judi 26 janvier :

Escapade pour Vendôme, spectacle « Dimanche » au Minotaure. Départ devant le Collège à 19h.
Réservations à l'Echalier : 02 54 89 71 52.

Dimanche 29 janvier :

Après-midi des Rois et chanson française - AEP St Louis de Gonzague.

Du 26 janvier au 1^{er} février :

Graines de lecteurs, avec l'illustratrice Gaëlle Duhazé.
Programme complet auprès de la médiathèque et du centre social.

FÉVRIER

Vacances scolaires :

du 11 février au 26 février 2023.

Mardi 21 février :

Cinémobile.

MARS

Samedi 4 mars :

Troc-Graines sur le Marché Percheron – Partenariat Grainothèques de Couëtron-au-Perche, des Collines du Perche, de St-Marc-du-Cor et de Perche Nature.

Samedi 11 mars :

Conférence « Bourbon Busset et l'amour durable » par Mme Bénédicte Freysselinard - AEP St Louis de Gonzague

Mercredi 15 mars :

Collecte de sang, salle polyvalente de Cormenon de 15 h à 19 h.

Mardi 21 mars :

Cinémobile

Samedi 25 mars :

- Spectacle musical Festillésime « Mañana et l'Odyssée Melody » - Salle de l'Etoile - Organisé par la commune avec l'aide du Département.
- Soirée Astronomie par Perche Nature – Parc Hippique des Collines du Perche

Samedi 25 et dimanche 26 mars :

Salon des Artistes Locaux, par l'Association des Artistes de la Vallée du Couëtron.

AVRIL

Samedi 1^{er} avril :

Salon des Bonimenteurs, avec les auteurs Philippe Lechermeier et Stéphane Girel.

Dimanche 30 avril :

Causerie « L'agriculture céréalière et la réglementation européenne » par M. Jacky SINELLE, agriculteur.